



Catégorie

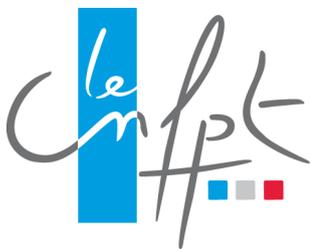
A

CONSERVATEUR OU CONSERVATRICE TERRITORIAL DE BIBLIOTHÈQUES

SESSION 2023



QUAND LES TALENTS
GRANDISSENT,
LES COLLECTIVITÉS
PROGRESSENT



BILAN DU CONCOURS DE CONSERVATEUR TERRITORIAL DE BIBLIOTHEQUES SESSION 2023

SOMMAIRE

BILAN

| | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| OBSERVATIONS GÉNÉRALES | 2 |
| I. COMPOSITION DES JURYS | 3 |
| II. CORRECTEURS ET CORRECTRICES | 4 |
| III. EXAMINATEURS ET EXAMINATRICES | 5 |
| IV. RAPPORT GÉNÉRAL DU PRÉSIDENT DU JURY | 6 |
| V. SUJETS DES ÉPREUVES ÉCRITES ET COMMENTAIRES DES CORRECTEURS ET CORRECTRICES | 8 |
| VI. EXEMPLES DE SUJETS TIRÉS AU SORT AUX ÉPREUVES ORALES | 11 |
| VII. COMMENTAIRES DES CORRECTEURS ET CORRECTRICES ET EXAMINATEURS ET EXAMINATRICES AUX ÉPREUVES ORALES | 16 |

DONNÉES STATISTIQUES

| | |
|----------------------------------------------------------|----|
| I. POSTES OUVERTS AUX CONCOURS | 18 |
| II. REPARTITION DES CANDIDATS PAR CENTRES D'ECRITS | 18 |
| III. PROFIL DES CANDIDATS | 19 |
| IV. NOTES AUX EPREUVES | 26 |

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Le concours de conservateur territorial de bibliothèques, session 2023, a été ouvert par arrêté du Président du Centre national de la fonction publique territoriale en date du 12 décembre 2022.

Le nombre de postes était ainsi réparti :

-  **Concours externe** = 14
-  **Concours interne** = 7

La période d'inscription était fixée du 13 février au 17 mars 2023.

Les candidats ont participé aux épreuves écrites d'admissibilité les 16 et 17 mai 2023, dans le centre d'écrits de leur choix à Paris, Bordeaux, Lyon, Marseille, Rennes, Strasbourg, Fort-de-France et Saint-Denis de la Réunion.

L'admissibilité a été prononcée par le jury le 4 juillet 2023.

Les épreuves orales ont eu lieu à Paris comme suit :

-  Concours interne : du 25 au 27 septembre 2023
-  Concours externe : du 28 septembre au 6 octobre 2023

La réunion d'admission s'est tenue le 10 octobre 2023.

Après avoir été informés des modalités de la scolarité à l'INET, les lauréats du concours sont entrés en scolarité en février 2024.

I. JURY

Monsieur Bertrand MASSON, Président du jury

Adjoint au maire délégué à la culture Ville de Nancy, conseiller régional à la région Grand Est

Madame Isabelle ANTONUTTI

Conservatrice de bibliothèques honoraire, historienne, Saint Cloud

Monsieur Christophe BENNET

Maître de conférences et membre associé de l'IreMus CNRS
Directeur de la culture et du patrimoine, commune de Cergy

Monsieur Philippe CAR

Adjoint au maire, commune d'Alfortville

Madame Alice DESPREZ

Administratrice territoriale, directrice générale adjointe au département des Côtes d'Armor

Monsieur Malik DIALLO

Conservateur de bibliothèques, directeur des Médiathèques à la ville et la Métropole de Rennes

Madame Carole LETROUIT

Inspectrice générale des bibliothèques
Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
Paris

Madame Isabelle VINCENT

Adjointe au maire, commune de Chartres

II. CORRECTEURS ET CORRECTRICES

Monsieur Philippe CAR

Adjoint au maire à la ville d'Alfortville

Monsieur Patrick BRENNER

Administrateur territorial à la région d'Île-de-France et expert auprès de la Commission européenne

Madame Marie DELOS

Conservatrice en chef territoriale des bibliothèques, directrice de la lecture publique à l'EPT Grand Paris Seine & Oise

Madame Aude DEVILLIERS

Conservatrice en chef territoriale des bibliothèques, directrice du pôle médiathèques, archives documentation à la ville de Tourcoing

Madame Sandrine GALLAIS

Formatrice, Caen

Madame Cristina ION

Conservatrice de bibliothèques, directrice adjointe du département des Cartes et plans à la Bibliothèque nationale de France

Madame Laurence ISNARD

Conservatrice en chef du patrimoine, responsable du musée de l'Institut Pasteur

Madame Marie-Christine JACQUINET

Conservatrice territoriale de bibliothèques, directrice de la bibliothèque départementale de la Meuse

Madame Floriane JOB

Conservatrice territoriale de bibliothèques, directrice de pôle développement sectoriel à la Communauté de communes de Cattenom et environs

Monsieur François LANGLOIS

Administrateur général, ancien directeur des services de la ville de Grenoble

Madame Isabelle RINDZUNSKI

Conservatrice territoriale de bibliothèques à la direction des affaires culturelles de la ville de Paris

Monsieur Jean-François PONS

Administrateur territorial, directeur général des services au Conseil départemental de la Haute-Marne

III. EXAMINATEURS ET EXAMINATRICES

| | |
|---------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| ALLEMAND | Madame Eva LACROIX Maître de conférences à l'université de la Sorbonne |
| | Margarete STURM-FOUCAULT Maître de conférences, Institut d'études politiques, Paris |
| ANGLAIS | Madame Brigitte BARRY Maître de conférences, enseignant chercheur à l'université de Nanterre La Défense |
| | Cécile BIRKS-RAISSEIX Maître de conférences, université de Nanterre La Défense |
| ESPAGNOL | Alcira MAUCLAIR-LOPEZ Professeure certifiée, Chambray Les Tours |
| | Madame Paula KLEIN Professeure agrégée et ATER à l'université de Paris Est Créteil |
| ITALIEN | Sabina CASSANELLI-MODUGNO Professeure, Institut d'études politiques, Paris |
| | Norma ROMANELLI Professeure et responsable de formation, Chambre de commerce italienne pour la France |
| LATIN / GREC | Jérôme FOURNIER Professeur agrégé de lettres classiques, Paris (en retraite) |
| | Rachid NAJI Professeur agrégé de lettres classiques, Paris |

IV. RAPPORT GÉNÉRAL DU PRÉSIDENT DU JURY

1. Les résultats du concours 2023

Le jury a déclaré 13 candidats reçus en externe et 8 en interne. Le jury a fait unanimement le choix de basculer un poste du concours externe vers le concours interne, afin de tenir compte de meilleurs résultats pour ce dernier concours. Une candidate admise au concours externe y a renoncé après la délibération finale du jury.

Les 8 lauréats du concours interne :

- 2 sont professeures dans l'enseignement secondaire.
- 6 exercent en bibliothèque municipale.

Les 12 lauréats du concours externe :

- 2 ont un cursus IEP, 2 ont étudié à l'ENS, 8 sont titulaires d'un master en littérature, histoire, patrimoine, sciences des bibliothèques ou philosophie. 1 a étudié à l'Ecole du Louvre.
- La moitié possède une expérience en bibliothèque en tant que contractuel ou stagiaire.

Les candidats admis sont 16 femmes et 4 hommes et la moyenne d'âge est de 32 ans.

2. Composition du jury

Le jury pour le concours était composé de 9 membres répartis en trois collèges : 3 fonctionnaires territoriaux, 3 personnalités qualifiées et 3 élus locaux. Suite à deux empêchements, le jury n'a compté finalement que 8 membres pour le concours interne et 7 membres pour le concours externe.

La présidence du jury a été assurée par M. Bertrand Masson, adjoint au maire de Nancy, en remplacement de Mme Marie Delos, fonctionnaire territoriale, empêchée.

La diversité des membres du jury a permis d'assurer une belle complémentarité qui s'est manifestée par une circulation optimale de la parole. Tous ont eu à cœur d'adopter une attitude bienveillante à l'égard des candidats tout en étant vigilants quant aux exigences d'un concours de catégorie A+. Toutes les décisions ont été prises à l'unanimité.

Qu'il me soit ici permis de remercier chaleureusement les membres du jury pour leur coopération et leur engagement constant tout au long des épreuves.

3. Déroulement des épreuves

Les conditions d'accueil et d'accompagnement des candidats ont été parfaites grâce à la disponibilité et au grand professionnalisme des agents du CNFPT, présents en permanence sur site. Aucune difficulté n'est à recenser.

4. Niveau des candidats

- Epreuves écrites

Le jury, dont certains membres, ont eu à corriger les épreuves écrites, regrette que beaucoup de copies contenaient de nombreuses fautes d'orthographe et de grammaire, ce qui n'est pas admissible pour un concours de ce niveau. Il faut rappeler ici que ces lacunes nuisent grandement à la clarté du propos et ont sensiblement un impact sur la note finale.

Par ailleurs, trop de copies témoignent d'une incapacité à problématiser et à construire une réflexion structurée. La méthodologie ne semble pas toujours être bien maîtrisée.

Enfin, le jury regrette que les candidats n'aient pas toujours mobilisé des références du programme pour développer leur argumentation.

Le jury insiste sur l'importance de ces épreuves écrites qui peuvent parfois -ce fut le cas cette année- compenser des notes moyennes à l'oral. Cela requiert donc une préparation assidue.

- Epreuves orales

Assez paradoxalement après le constat des épreuves écrites, le jury tient à souligner la très belle qualité générale des épreuves orales, tant sur la forme que sur le fond. Unaniment, nous avons souvent été impressionnés par les connaissances des candidats et leur capacité à construire une réflexion critique.

Plusieurs candidats ont obtenu d'excellentes notes à l'épreuve de culture générale. Il a été assez aisé de distinguer ces candidats de ceux qui ne maîtrisaient pas les grands repères du programme. Le jury a été sensible aux candidats qui ont montré de l'éclectisme et une bonne capacité de rebond. D'une manière plus générale, nous invitons les candidats à développer davantage leurs réponses, limitant ainsi le nombre de questions posées et se conformant ainsi à l'esprit de l'épreuve qui est une conversation et non un quiz !

Le jury invite les candidats à renforcer leurs connaissances en matière de culture scientifique et technique -notamment sur les questions de transition écologique- et des grands enjeux géopolitiques mondiaux.

Le jury a également noté, pour les deux épreuves, que plusieurs candidats ne menaient pas réellement le commentaire de document, l'évacuant assez rapidement voire l'ignorant totalement. Cette attitude a nui aux candidats et les a souvent éloignés du sujet.

Lors de l'épreuve de motivation professionnelle, le jury a été sensible aux candidats qui ont montré une réelle capacité à se projeter dans les fonctions de conservateur territorial des bibliothèques. Aussi, nous ne pouvons qu'inviter les futurs candidats -et notamment ceux qui passent le concours externe- à renforcer cet aspect, en visitant des bibliothèques, en rencontrant des conservateurs territoriaux et/ou des élus.

Aussi, le jury a pu remarquer que les candidats avaient plutôt bien perçu la dimension managériale de leur future éventuelle fonction. Cependant, le jury rappelle l'importance des questions de bibliothéconomie. Être conservateur, c'est d'abord diriger un espace culturel de lecture publique.

Il a été aussi fréquemment observé des lacunes dans la connaissance du cadre administratif et du fonctionnement des collectivités territoriales. Le rôle des élus et leur lien avec l'administration sont souvent mal appréhendés. Il convient de renforcer la préparation sur ce point.

Par ailleurs, le jury insiste sur l'importance des dossiers RAEP mis à disposition du jury. Ceux-ci sont lus attentivement et il convient donc, pour les candidats, d'y renseigner précisément leur formation, leurs expériences professionnelles et leur motivation.

Enfin, le jury rappelle l'importance du savoir-être lors des entretiens oraux. Aucune difficulté sur ce point n'a été rencontrée cette année, les candidats se sont montrés respectueux et à l'écoute.

Bertrand MASSON

V. SUJETS DES ÉPREUVES ÉCRITES ET COMMENTAIRES DES CORRECTEURS ET CORRECTRICES

✚ COMPOSITION DE CULTURE GÉNÉRALE (EXTERNE)

« Quel pouvoir pour la littérature aujourd'hui ? »

Il s'agissait d'un sujet très inspirant et pertinent, un peu en dehors des sentiers battus. Derrière une relative « simplicité » de façade, il pouvait, et devait, donner lieu à une problématisation complexe et à la proposition d'axes de réponse devant permettre à chaque candidat de rendre compte de leur culture de manière singulière. Il permettait aussi opportunément de pointer les lacunes des candidats en matière de littérature contemporaine et de faire ressortir précisément ceux qui ont su faire preuve de curiosité et de créativité. Le sujet donnait ainsi l'opportunité aux candidats d'explorer le pouvoir de la littérature sur le lecteur et ce, sous un angle analytique et sensible. L'intitulé leur permettait d'élargir le périmètre de l'exposé à l'émancipation individuelle, la construction de soi et appréhender la littérature comme un outil de critique sociale et politique.

Le niveau général est plutôt moyen : rares ont été ceux qui ont réussi à mettre en avant des lectures personnelles, ou faire preuve d'esprit critique et de hauteur de vue dans l'analyse. Pour la plupart, la littérature semblait s'arrêter à Sartre et se confondre avec les pratiques culturelles de lecture, les supports techniques ou le marché de l'édition.

Le problème partagé par une grande majorité des copies tient à une analyse du sujet qui a paru insuffisamment poussée. L'effort de définition et de contextualisation doit mieux apparaître et donner lieu à un énoncé plus stimulant des problématiques. Une grande majorité des candidats ont rendu des copies scolaires et presque naïves dans lesquelles on retrouve souvent les mêmes références, sans doute un effet du bachotage pendant la préparation et peu ont su en proposer qui soient solides et étayées.

La maîtrise de la méthodologie semble être ce qui démarque les bonnes et les mauvaises copies. La distinction entre les bonnes et excellentes copies se joue quant à elle au niveau de la richesse et de la variété des références. A ce titre, les correcteurs attendaient davantage de travaux d'excellence.

Les correcteurs invitent les futurs candidats à revoir les principes et la méthodologie de la dissertation mais aussi à apprendre à analyser un sujet, c'est-à-dire à mettre en tension les éléments problématiques révélés par le travail de définition et de contextualisation qui doit apparaître dès l'introduction. De même, la problématique ne peut se réduire à une paraphrase du sujet. Il serait utile de proposer également des transitions entre les différentes parties.

Lisez énormément, intensément et avec curiosité des romans et des essais. Il semble essentiel que les candidats se cultivent et soient pertinents afin de proposer une réflexion solide et critique, portée selon des nuances bien amenées. Ne pas hésiter à mettre en avant des références approfondies et maîtrisées témoignant de sa culture personnelle. Ne jamais s'en tenir à une lecture trop « professionnelle » du sujet en le ramenant coûte que coûte aux bibliothèques. Savoir faire preuve d'esprit critique et de maturité dans l'analyse. Enfin, les candidats doivent porter une attention toute particulière à l'orthographe et aux fondamentaux de la langue française.

✚ COMPOSITION DE CULTURE GENERALE (INTERNE)

« Proximité, accessibilité : quels enjeux ? »

Globalement, le niveau n'était pas suffisamment satisfaisant tant au niveau de la maîtrise de l'exercice de la composition qu'au niveau de l'expression. Un tout petit nombre de candidats a su proposer une problématique (et mener à bien une démonstration), poser une ou des questions pour ensuite entreprendre d'y répondre en démontrant leur point de vue en se fondant sur une réflexion personnelle, des lectures ou bien encore leur expérience professionnelle.

Le sujet a été défini pour permettre aux candidats de sortir d'une certaine zone de confort concernant les politiques culturelles et les bibliothèques. Trois termes étaient à définir et à mettre en lien ; ce qui visait à permettre de présenter un travail normé de l'exercice de la composition et de pouvoir faire preuve de créativité.

Toutefois, le sujet n'a pas toujours été compris comme il aurait dû : trop de copies se sont perdues dans des propos qui se voulaient historiques mais finalement très éloignés du sujet et rarement à propos. Le fonctionnement des collectivités territoriales et celui du rôle de l'Etat ne sont globalement pas compris ce qui interroge s'agissant du concours interne.

Ce qui peut être conseillé aux candidats c'est d'avoir une réflexion vraiment personnelle. Les sujets offrent globalement la possibilité de construire un devoir personnel qui soit réfléchi, illustré d'exemples eux-mêmes bien choisis. Beaucoup d'idées peuvent être exprimées dès lors qu'elles sont argumentées. L'originalité n'est pas un défaut mais une qualité surtout lorsque l'on aspire à intégrer un cadre d'emplois A+ de la fonction publique. Afin de maîtriser l'exercice : s'entraîner le plus possible et être attentif à l'orthographe ainsi qu'à la grammaire.

✚ NOTE DE SYNTHÈSE (EXTERNE)

« Etre et savoir : quel apprentissage à l'ère numérique ? »

C'était un sujet pleinement d'actualité qui concernait directement les missions des bibliothèques mais qui reste sélectif avec un fond documentaire complet. Le dossier donnait une vision assez large de la thématique sans pour autant être trop technique. Sur le fond, le sujet et les documents n'ont pas semblé inspirer les candidats qui s'en sont majoritairement tenus à des problématiques du type « pour / contre le numérique » alors que le sujet permettait plus de richesse dans l'exploration des compétences humaines et robotiques, ce qui est peu apparu dans les copies. Le sujet n'a que faiblement été compris comme un enjeu de l'accès aux apprentissages et aux savoirs, est-ce dû à une méconnaissance du monde des bibliothèques ?

Compte-tenu de l'actualité du sujet et du nombre de publications sur celui-ci, il était attendu une plus grande hauteur de vue et on peut regretter que le manque de formalisme se double régulièrement d'un manque de réflexion sur le sujet qui soit structurée, continue et argumentée alors que la thématique était relativement accessible pour des candidats se destinant à des fonctions de conservateurs de bibliothèques. Savoir et apprentissage, d'une manière générale, sont au cœur des préoccupations des conservateurs territoriaux, notamment du fait du rôle des médiathèques. Cela constitue donc un important terrain d'expérimentation. Le niveau rédactionnel est assez variable et même si la méthodologie est globalement connue, nombre manque de clarté dans la restitution et de rigueur dans l'argumentation.

Les correcteurs conseillent de prendre connaissance de l'exercice dans son aspect formel et des attendus d'une note de synthèse : faire apparaître son plan, bien différencier les paragraphes, bien exploiter tous les documents et penser à faire une conclusion. Les candidats doivent avoir à l'esprit que leur produit documentaire sert réellement à des lecteurs (ici les correcteurs) mais surtout que cet exercice peut servir dans leur carrière professionnelle pour synthétiser des sujets d'actualité pour leurs pairs, hiérarchie ou élus et que la note est un outil imparable d'aide à la décision. Et on attend d'eux une réflexion qui soit pertinente et novatrice avec un point de vue élargissant le champ des possibles. La réflexion autour d'une problématique définie, suivie et logique constitue également un enjeu essentiel à la bonne compréhension de la réflexion des candidats.

Les candidats doivent prendre soin d'organiser, tant sur le plan des idées que matérielle (gestion du temps imparti), une méthode et une rigueur de démonstration. Mais aussi être capable d'exploiter au mieux les éléments issus du dossier. S'imprégner du métier et de ses enjeux en amont du concours sera également un plus. Enfin, le soin et l'orthographe demeurent des éléments qui se révèlent discriminants d'année en année : les candidats doivent donc être vigilants sur ce point.

NOTE DE SYNTHÈSE (INTERNE)

« Quelle place pour les enfants dans les politiques publiques ? »

La note de synthèse est un exercice structuré permettant d'évaluer les capacités de compréhension, d'analyse et de retranscription synthétique mais complète des enjeux d'un sujet. Beaucoup de copies se sont souvent éloignées des attendus formels de la note.

De nombreuses copies ont montré des difficultés dans la mobilisation des documents, s'y référant de manière trop directe, et ce dès l'introduction (« comme mentionné dans le document x... »). De cela, il résulte des devoirs parfois restés à un niveau de catalogue de citations.

L'analyse du dossier et le traitement du sujet auraient dû conduire à une phase de définition et de problématisation des enjeux pour amener ensuite les candidats à aborder tous les aspects du dossier (la participation mais aussi les politiques publiques au sens large). Les meilleures copies sont celles qui ont procédé à cet effort de définition et de problématisation pour mieux saisir les enjeux posés dans le dossier et qui ont su maîtriser les attendus formels de la note.

Les futurs candidats devraient être attentifs à s'appropriier, en amont de l'épreuve, les standards de la note de synthèse et à comprendre que cet exercice correspond à de vrais enjeux et réalités dans le métier des conservateurs territoriaux des bibliothèques. Il serait également de bon usage de passer un temps suffisant en début d'épreuve sur la définition des termes du sujet et à la problématisation à l'aune des documents présentés mais également de la culture territoriale et de la fonction publique dont disposent déjà les candidats.

VI. EXEMPLES DE SUJETS TIRÉS AU SORT AUX ÉPREUVES ORALES

1) Concours externe

✚ Epreuves avec le jury

Conversation avec le jury :

« Pour le Panthéon, les femmes attendront », Libération, 24 Février 2023

« Quand la transition écologique bouscule le cadre politique », Le Monde, 29 décembre 2022

« ChatGPT et l'IA menacent 300 millions d'emplois dans le monde », Les Echos, 29 mars 2023

« Pourquoi tant d'enfants ne savent pas lire ? », Le Figaro, 1er décembre 2022

« Le label "capitale de la culture" a été pour nous une chance incroyable ! », Midi Libre, 6 novembre 2022

« Un bus obstétrical pour faire face au désert médical », Le Monde, 15 mars 2023

Entretien sur la motivation professionnelle :

« La territoriale sur la première marche du podium pour l'emploi des agents en situation de handicap », Maire-Info, 24 mars 2023

« Comment les collectivités territoriales vont devoir écologiser leurs politiques culturelles », Nectart 2023/1 (N° 16), pages 62 à 71

« La semaine de quatre jours est-elle l'avenir du travail ? », L'Indépendant, 21 mars 2023

« Quand des propos sur les réseaux sociaux justifient un refus de titularisation », Acteurs publics, 14 juin 2022

« Travailler oui... mais pour pouvoir aussi se réaliser en dehors », The Conversation, 16 février 2023

« Qualité de vie au travail : les entreprises s'attaquent à l'illectronisme », Le Monde 21 juin 2023

🚩 Epreuve de langues (1^{ère} partie)

Allemand :

« Jugendliche mischen mit - Engagement und Ehrenamt », Autorin: Christine Kammerer, learnondo

Anglais :

« Empower women at the grassroots to fast-track growth. », Daily Nation, 29 juillet 2023

« Study finds English libraries generate at least £3.4bn in yearly value? », The Guardian, 7 juillet 2023

« The 5th Annual Storyshares Writing Contest Invites Writers To "Spark a Love of Reading" », PR Newswire US Tuesday, 2 novembre 2021

« I have been able to use dyslexia as a positive », Hannah Stephenson, The Journal (Newcastle, UK) News, Saturday, 13 mai 2023

Espagnol :

« Bibliotecas escolares convertidas en el corazón del colegio: "Aquí los niños pueden hablar e interactuar », El País, 13 Juin 2023

« Margarita Aravena: "La mejor política contra la deserción es ir a buscar al niño a su casa" », El País, 10 août 2023

Italien :

« Il notturno non passa più da qui? », www.huffingtonpost.it, 2 août 2023

Latin (traduction écrite) :

Traduction depuis un extrait du texte « *Tibulle, Elégies, I, v. 45 - 58* »

Grec (traduction écrite) :

Traduction depuis un extrait du texte « *Esopé, Fables, 244* »

🚩 Epreuve de langues (2^{ème} partie)

Allemand :

« Booksharing: Diese Karte kennt alle öffentlichen Bücherschränke », Utopia, 12 mars 2019

« Bücher annotieren, warum und wie? », Blogger Woddy, Sharebooks, 2022

« Zum Tode von Milan Kundera: Das Leben – leicht und unerträglich », Rheinische Post Online, 12 juillet 2023

« Goethe macht Mut; Außenministerin Baerbock hält in Weimar eine programmatische Rede », Der Tagesspiegel, 30 août 2022

Anglais :

« Trove: National Library of Australia's digital archives thrown \$33m lifeline by federal government », The Guardian, 3 avril 2023

« The bookkeeper of Khalabat », The Express Tribune (Pakistan), 26 septembre 2021

« King Charles III portrait in Scotland's National Gallery defaced by climate activists », New York Post, 26 juillet 2023

« Climate protesters throw red paint over the Scottish Parliament », HeraldScotland, 1^{er} juillet 2023

Espagnol :

« La posguerra infinita », El Pais, 12 août 2023

« La adaptabilidad de la biblioteca », Canada Architecture News, 24 décembre 2020

« Tragaluz Editores y la poesía del papel », El Tiempo, 17 juillet 2023

« Por qué el futuro de la humanidad pasa por las bibliotecas », Huffintonpost.es, 3 juin 2021

Italien :

« Affitti troppo cari al Nord: i prof rifiutano il posto fisso », La Repubblica, 23 août 2023

2) Concours interne

+ Epreuves avec le jury

Conversation avec le jury :

« Climat : à quand des objectifs compatibles avec le terrain ? », La gazette des communes, 23 mars 2023

« En orthographe, le niveau baisse : faut-il vraiment s'en inquiéter ? », The Conversation, 4 avril 2023

« Comment l'outil d'intelligence artificielle ChatGPT bouscule le monde universitaire », Le Figaro, 26 décembre 2022

« Désinformation : la Commission se félicite du nouveau code de bonnes pratiques contre la désinformation, plus fort et plus complet », Commission européenne - Communiqué de presse - Bruxelles, le 16 juin 2022

« Des militants écologistes collent leurs mains au Printemps de Botticelli à Florence », Le Figaro, 25 juillet 2022

« Chez les jeunes, l'évaluation de l'information est encore vécue comme une injonction académique et non comme un processus intellectuel », Le Monde, 26 mai 2023

Entretien sur la motivation professionnelle :

« Des œuvres de Roald Dahl modifiées sur des sujets sensibles, pluie de critiques au Royaume-Uni », Le Monde, 20 février 2023

« Etats-Unis : les bibliothèques font face à une censure grandissante », Actualité, 24 mars 2023

« Le pass culture, bras armé de l'éducation artistique et culturelle », Le Monde, 8 novembre 2022

« Bibliodyssée : "il y a autant de dyslexies que de personnes dyslexiques », Actualité, 28 mars 2023

« Le harcèlement au travail n'épargne pas la fonction publique », Le Monde, 23 novembre 2022

« Les plates-formes numériques transforment-elles notre rapport à l'art ? », Nectart 2002/2 (N°15)

✚ Epreuve de langues

Anglais :

« Claude 2: ChatGPT rival launches chatbot that can summarise a novel », The Guardian, 12 juillet 2023

« All-round learning hubs: the many functions of school libraries », SchoolNews (New Zealand), 22 mai 2023

« Huntington Beach sets \$500 million budget, addresses future deficit but avoids closing libraries », The Orange County Register, 27 juin 2023

« Barack Obama appears in library TikTok video to put focus on book bans », Chicago Tribune, 21 juillet 2023

Allemand :

« Was Briefe auch heute noch so besonders macht », Deutschlandfunk Kultur (uko), 7 avril 2020

« Eine Gruppe, die bisher unsichtbar war; SEIDL-GRUNDSCHULE - In reaktivierter Bücherei finden sich jetzt Werke von nicht-weißen Autoren », Münchner Merkur, 3 mars 2023

« Bücher in sechs Sprachen im Angebot; Neue Internationale Bücherei in Schonnebeck eingeweiht. Keine Ausleihgebühr, kein Ausweis », Westdeutsche Allgemeine Zeitung, 8 juin 2023

« Beliebttes Literaturfest ist zurück; Nach drei Jahren Corona-Pause öffnet heute die Leipziger Buchmesse ihre Tore », Frankfurter Neue Presse, 27 avril 2023

VII. COMMENTAIRES DES CORRECTEURS ET CORRECTRICES ET EXAMINATEURS ET EXAMINATRICES AUX ÉPREUVES ORALES

1) Concours externe

✚ Anglais

Pour la première partie, les candidats ont semblé bien préparés notamment en ce qui concerne la traduction. Pour ce qui est de l'entretien à partir du texte, il a été constaté qu'ils ont parfois des difficultés à structurer leurs propos et à argumenter. La seconde partie qui ne comporte pas de préparation, est particulièrement difficile et demande un entraînement régulier dans les conditions de l'examen. Plusieurs ont semblé bien préparés à l'épreuve.

Les examinatrices encouragent les candidats à s'entraîner régulièrement à la lecture ainsi qu'à la traduction, à voix haute, à partir de textes journalistiques récents afin d'être au fait de l'actualité du monde anglophone. Avoir des connaissances sur le fonctionnement des bibliothèques à l'étranger et notamment dans les pays anglo-saxons serait également un plus.

✚ Allemand

Hormis pour quelques candidats, il ressort une absence de préparation en amont à cette épreuve et la technique de la traduction a clairement posé problème à plusieurs.

Les futurs candidats doivent s'initier à l'exercice de la traduction mais aussi se constituer une liste minimale de vocabulaire ayant un lien avec le monde du livre et des bibliothèques (par exemple, Bücherei - bibliothèque, Regal – rayon/rayonnage, etc...). La révision des bases grammaticales sera également un plus.

✚ Espagnol

Lors de la première partie, les candidats semblaient être au fait des attendus de l'épreuve même si quelques-uns paraissaient mieux préparés. Sur la deuxième partie, candidats dynamiques et bien préparés à cette épreuve sans préparation.

Les candidats doivent revoir quelques notions indispensables de la grammaire (temps verbaux, prépositions, la première personne et ses irrégularités de conjugaison). L'utilisation de connecteurs logiques et discursifs permettra de mieux façonner et organiser le discours des candidats. Ne pas hésiter à se montrer dynamiques et démontrer le plaisir d'échanger avec le jury.

✚ Italien

Les candidats ne doivent pas hésiter à développer les sujets évoqués dans le texte ainsi que les aspects culturels et de l'actualité liés au rapport langue / pays.

✚ Latin / Grec

Améliorer la gestion du temps afin d'éviter des erreurs de construction syntaxique, faux-sens.

2) Concours interne

Anglais

Des prestations très variées. Plusieurs ont semblé bien préparés aussi bien à la traduction qu'à la conversation ; d'autres ont, cependant, eu des difficultés et leurs propos étaient moins structurés

Les futurs candidats doivent s'entraîner à la traduction, si possible à voix haute. La lecture régulière de la presse anglophone permettra de consolider une culture générale des pays anglo-saxons et du monde des bibliothèques, en particulier (un point régulièrement négligé, peut-être dû au fait de l'épreuve en français).

Au moment de l'entretien, le candidat doit également savoir problématiser la thématique développée par l'article et argumenter de façon construite à partir de cette problématisation pendant l'échange.

Allemand

Les candidats peuvent profiter de l'entretien pour partager avec le jury leur expérience professionnelle et leurs réflexions sur le monde des bibliothèques.

Aucune autre langue n'a été choisie sur le concours interne

DONNÉES STATISTIQUES

I. POSTES OUVERTS AUX CONCOURS

Concours externe 14 postes
Concours interne 7 postes

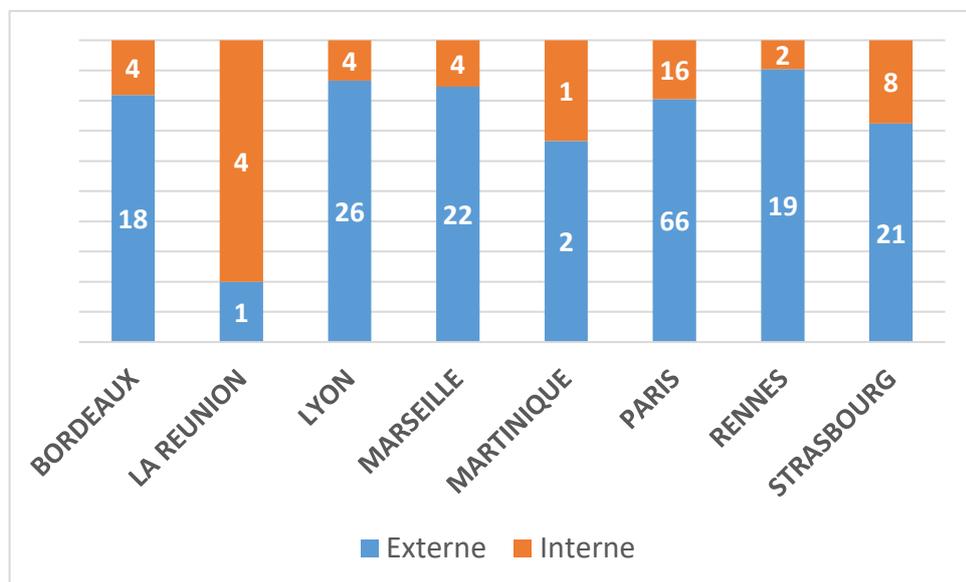
Soit un total de 21 postes

II. REPARTITION DES CANDIDATS PAR CENTRES D'ECRITS

Candidats admis à concourir

L'étude de la recevabilité des candidatures, qui sélectionne les candidats admis à concourir, a été effectuée avant l'épreuve d'admissibilité par le service des concours et examens professionnels.

| | |
|--------------|------------|
| BORDEAUX | 22 |
| LA REUNION | 5 |
| LYON | 30 |
| MARSEILLE | 26 |
| MARTINIQUE | 3 |
| PARIS | 82 |
| RENNES | 21 |
| STRASBOURG | 29 |
| TOTAL | 218 |



Taux de présence pour la session 2023 : 56,9%
(concours externe : 50,9% - concours interne : 81,4%)

Comparaison avec l'année précédente :

En 2022, le taux de présence global était supérieur : 57,1%. Le taux de présence du concours externe était supérieur (54,1%), tandis que celui de l'interne était inférieur (65,6%).

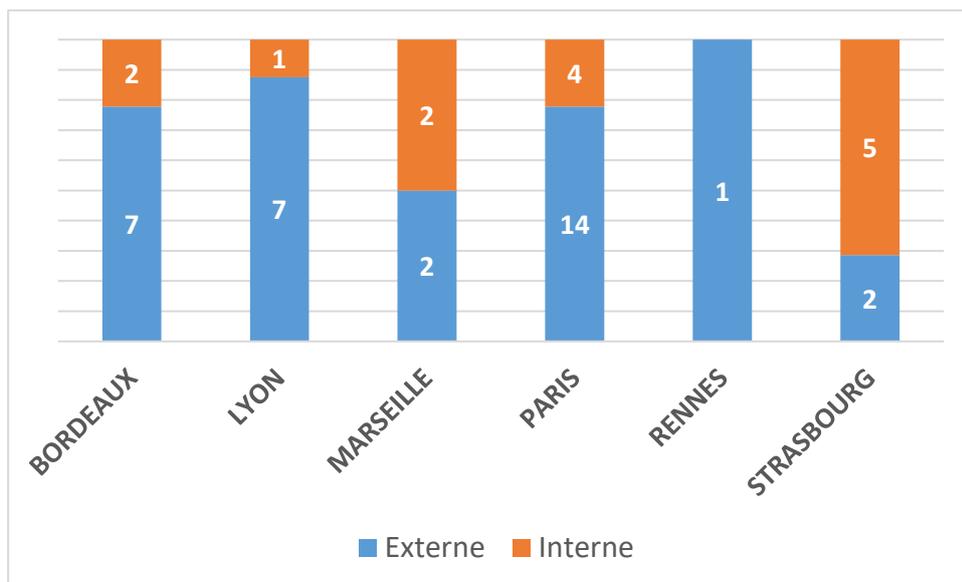
Comparaison avec le concours de conservateur de bibliothèques organisé par la fonction publique d'Etat :

Taux de présence du concours de conservateur de bibliothèque d'Etat - session 2023 : 39,2%
(concours externe : 39,8% - concours interne : 37,2%)

En 2023, le concours de conservateur territorial de bibliothèque conserve un taux de présence satisfaisant. En effet, depuis 2013, le taux de présence du concours est supérieur à 55%.

Candidats admissibles

| | |
|--------------|-----------|
| BORDEAUX | 9 |
| LYON | 8 |
| MARSEILLE | 4 |
| PARIS | 18 |
| RENNES | 1 |
| STRASBOURG | 7 |
| TOTAL | 47 |

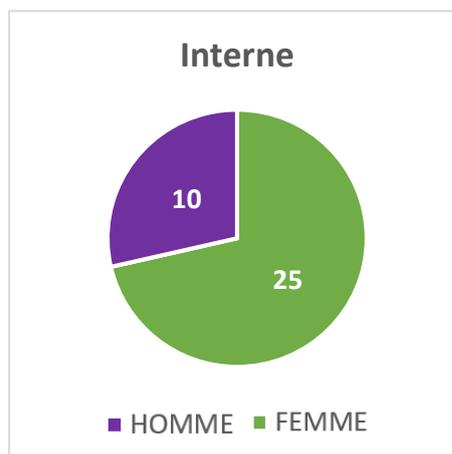
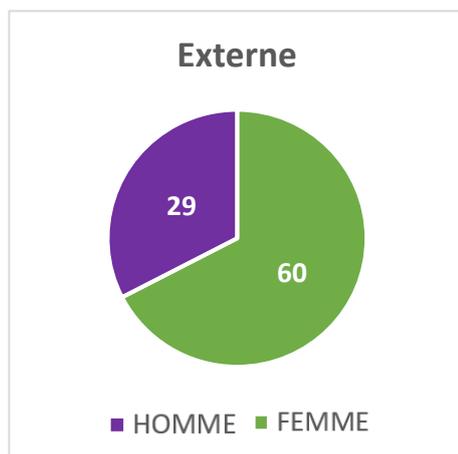


III. PROFIL DES CANDIDATS

GENRE

Candidats présents

| | |
|--------------|------------|
| FEMME | 85 |
| HOMME | 39 |
| TOTAL | 124 |



Présents - session 2023 : 68,5% de femmes et 31,5% d'hommes

Concours externe : 67,4% de femmes et 32,6% d'hommes

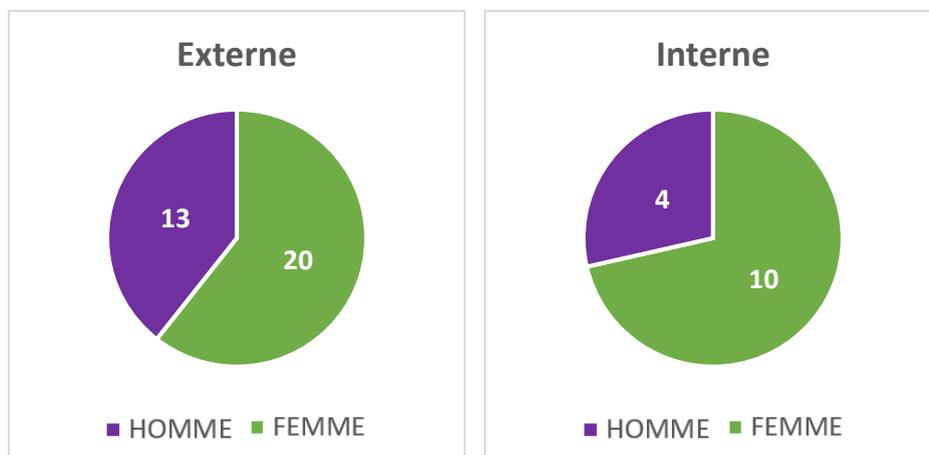
Concours interne : 71,4% de femmes et 28,6% d'hommes

Comparaison avec l'année précédente :

En 2022, les femmes étaient également plus nombreuses à se présenter aux deux voies de concours de conservateur de bibliothèques (70,7%).

Candidats admissibles

| | |
|-------|----|
| FEMME | 30 |
| HOMME | 17 |
| TOTAL | 47 |



Admissibles - session 2023 : 63,8% de femmes et 36,2% d'hommes

Concours externe : 60,6% de femmes et 39,4% d'hommes

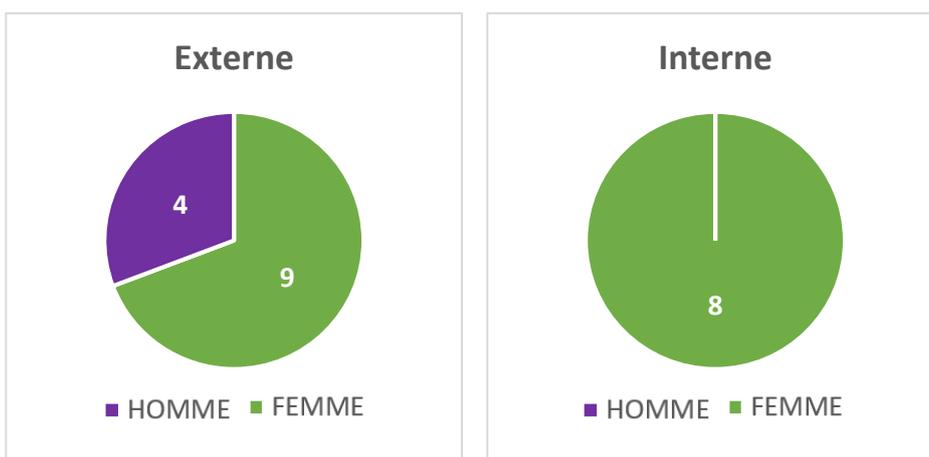
Concours interne : 71,4% de femmes et 28,6% d'hommes

Comparaison avec l'année précédente :

En 2022, les femmes admissibles étaient également plus nombreuses que les hommes sur les deux voies de concours (78,6%).

Lauréats

| | |
|-------|----|
| FEMME | 17 |
| HOMME | 4 |
| TOTAL | 21 |



Lauréats - session 2023 : 81% de femmes et 19% d'hommes

Concours externe : 69,2% de femmes et 30,8% d'hommes

Concours interne : 100% de femmes

Comparaison avec l'année précédente :

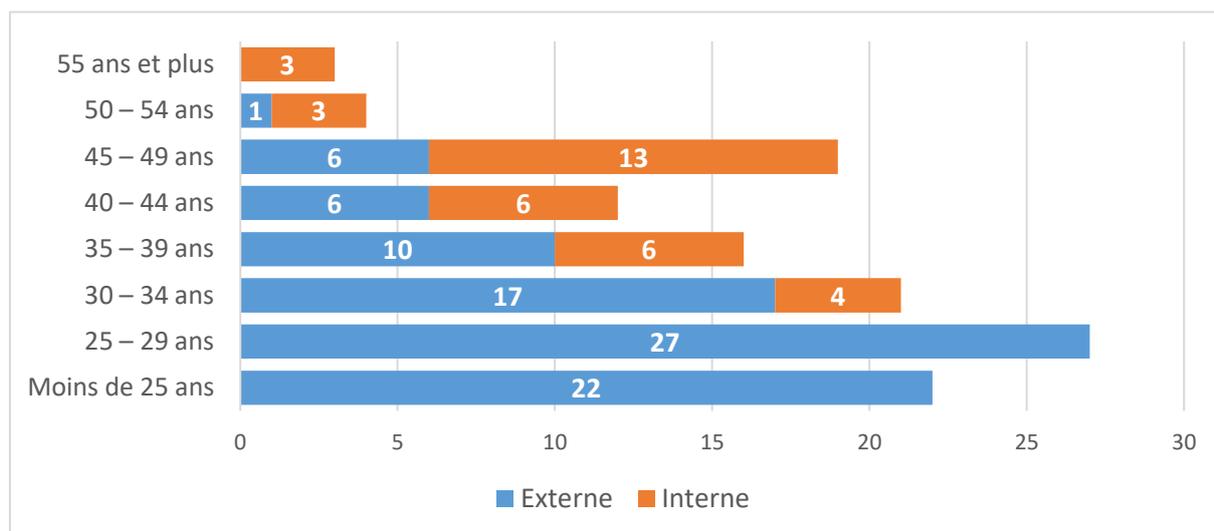
En 2022, les lauréates étaient également plus nombreuses que les lauréats sur les deux voies d'accès (75%).

Age

Le critère d'admission à concourir des candidats en externe étant le diplôme (Bac+3), les candidats de moins de 30 ans sont les plus nombreux.

Le critère d'admission à concourir des candidats en interne étant l'ancienneté (7 ans de service public), les candidats, davantage expérimentés, ont en majorité plus de 35 ans.

Candidats présents

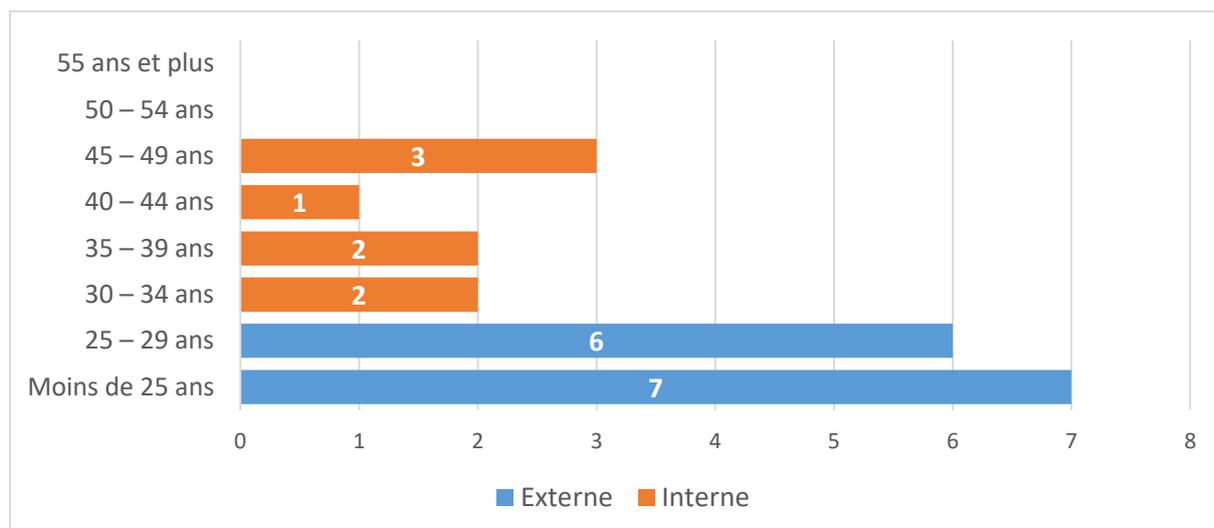


Présents – session 2023

Concours externe : les candidats issus de la tranche d'âge 25-29 ans sont majoritaires.

Concours interne : les candidats issus de la tranche d'âge 45-49 ans sont majoritaires.

Lauréats



Lauréats – session 2023

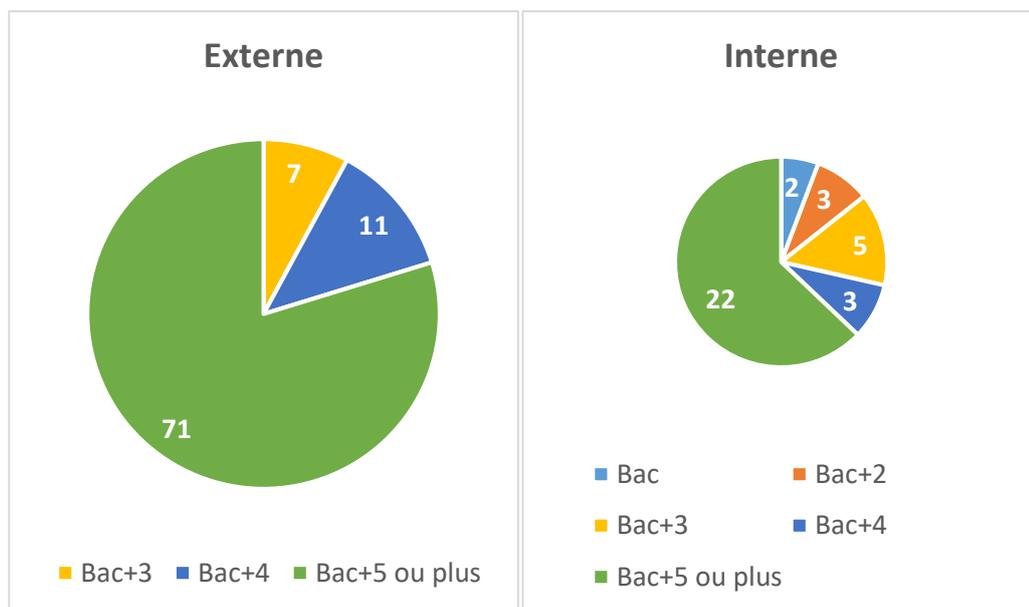
Concours externe : les lauréats issus de la tranche d'âge moins de 25 ans sont majoritaires.

Concours interne : les lauréates issues de la tranche d'âge 45-49 ans sont majoritaires.

Niveau d'études

Candidats présents

| | |
|---------------|------------|
| Bac | 2 |
| Bac+2 | 3 |
| Bac+3 | 12 |
| Bac+4 | 14 |
| Bac+5 ou plus | 93 |
| TOTAL | 124 |



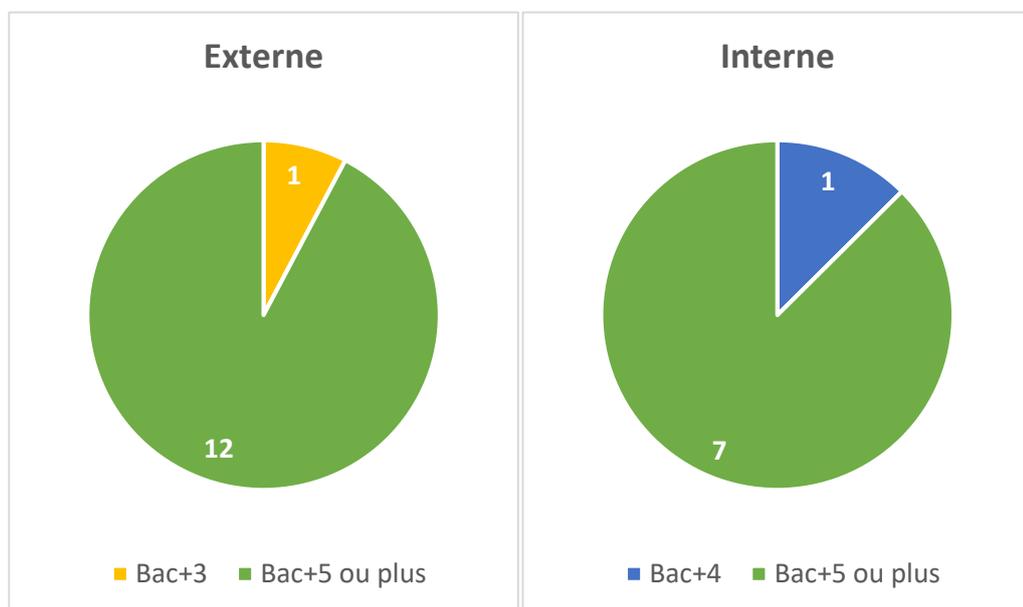
Présents – session 2023 : 75% de candidats sont diplômés Bac+5

Concours externe : si le critère de sélection du diplôme des candidats au concours externe est Bac+3, les candidats ayant un diplôme Bac+5 sont majoritaires (79,8%).

Concours interne : si le critère de sélection au concours interne est l'ancienneté, les candidats à se présenter sont en majorité diplômés (Bac+5 : 62,9% - Bac+4 : 8,6% - Bac+3 : 14,3%).

Lauréats

| | |
|---------------|-----------|
| Bac+3 | 1 |
| Bac+4 | 1 |
| Bac+5 ou plus | 19 |
| TOTAL | 21 |



Lauréats – session 2023 : 90,5% de candidats diplômés Bac+5

Concours externe : 92,3% des lauréats ont un diplôme Bac+5.

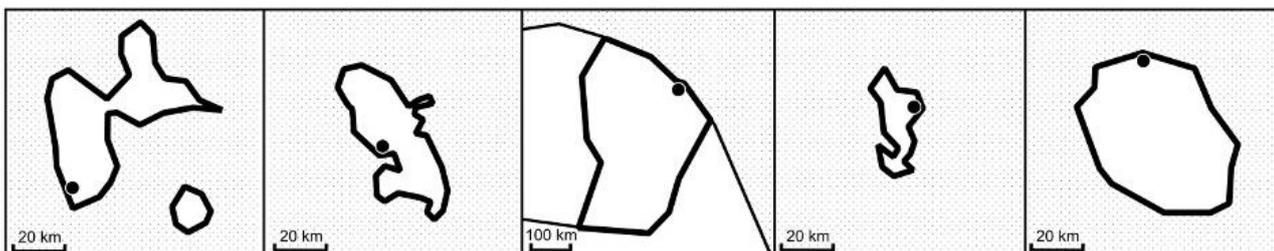
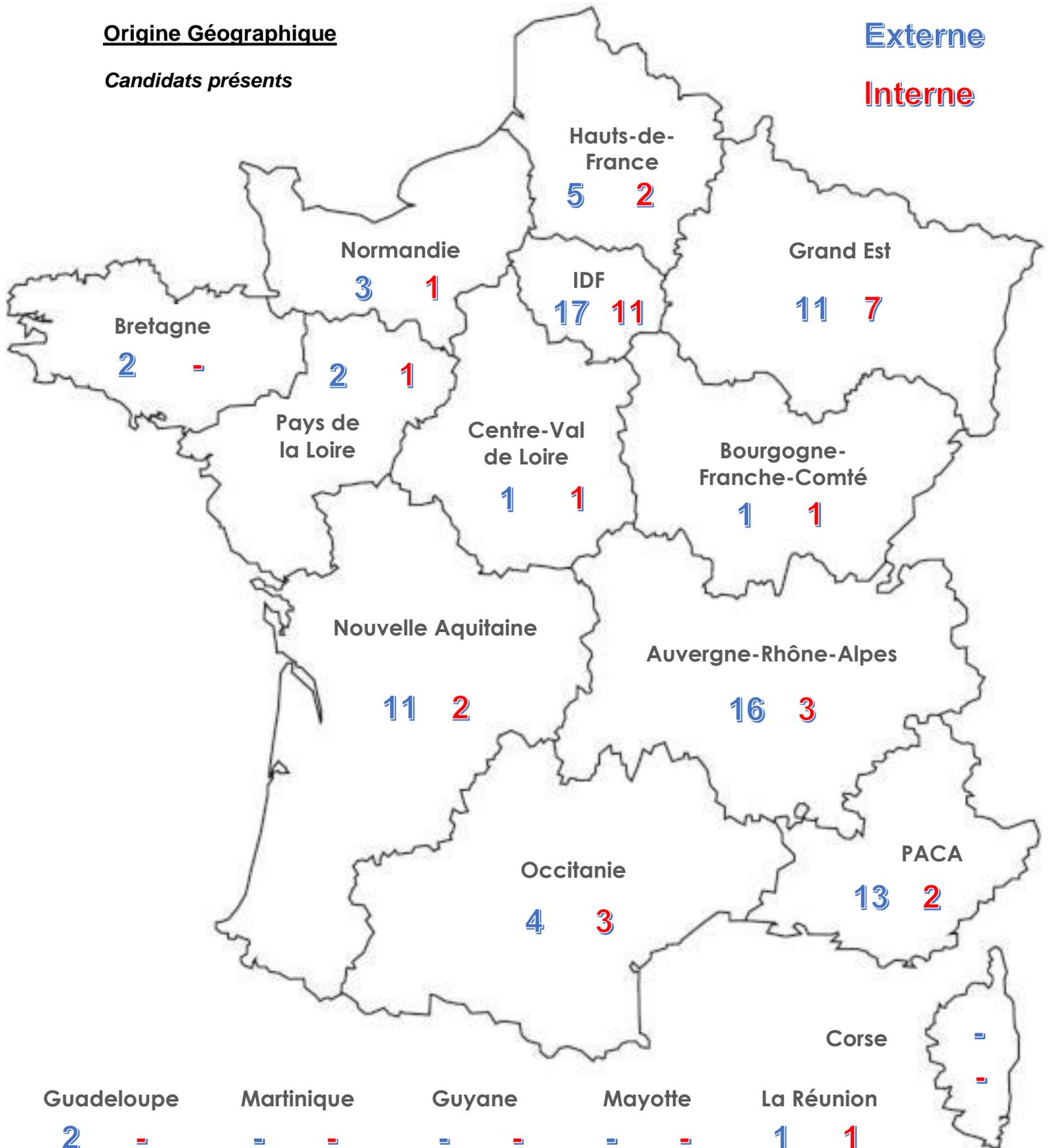
Concours interne : les lauréates ayant un diplôme Bac+5 sont majoritaires (87,5%).

Origine Géographique

Candidats présents

Externe

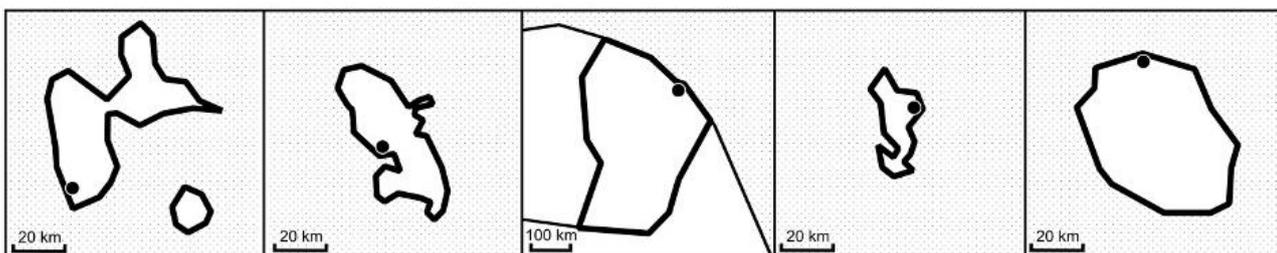
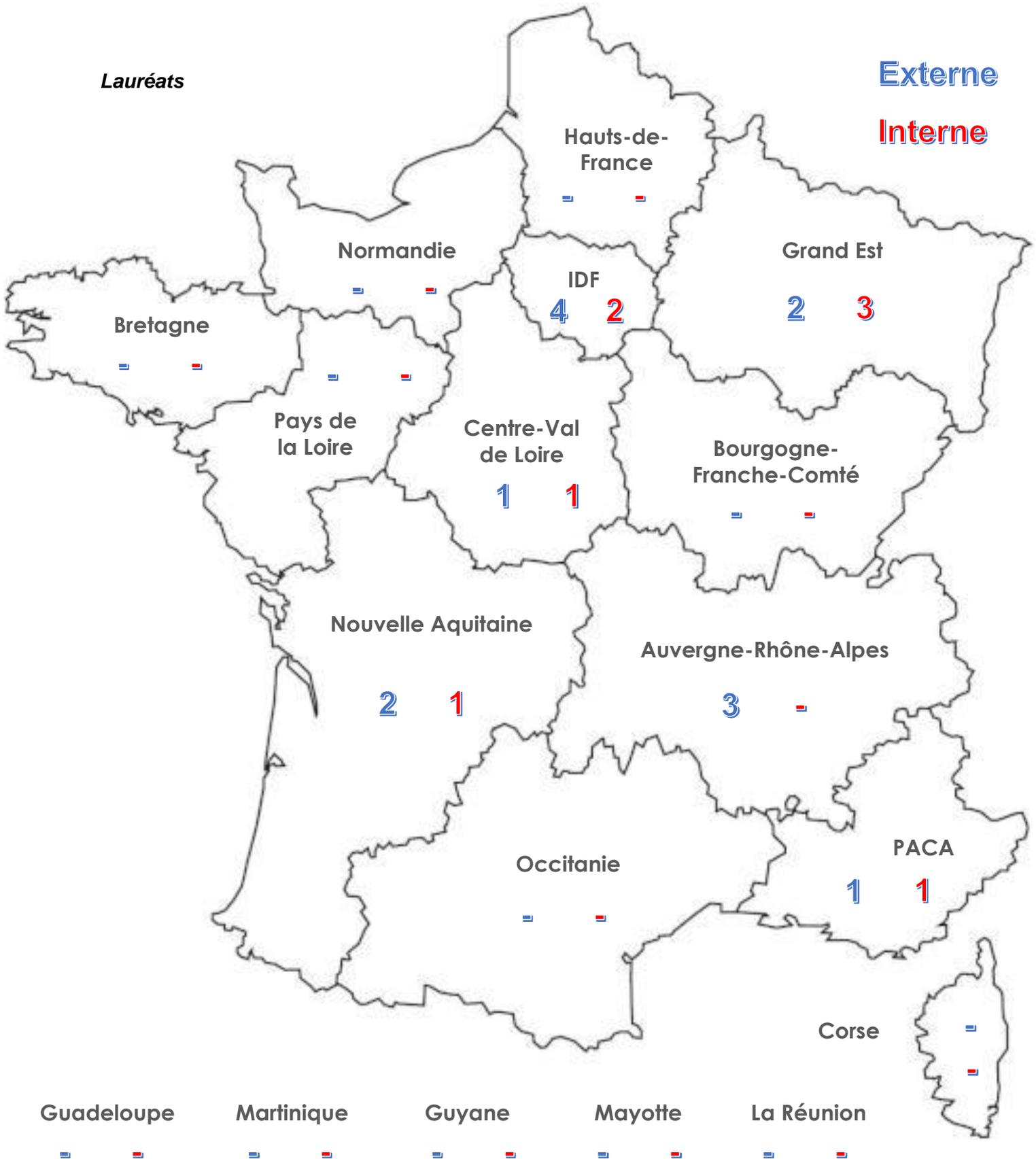
Interne



Lauréats

Externe

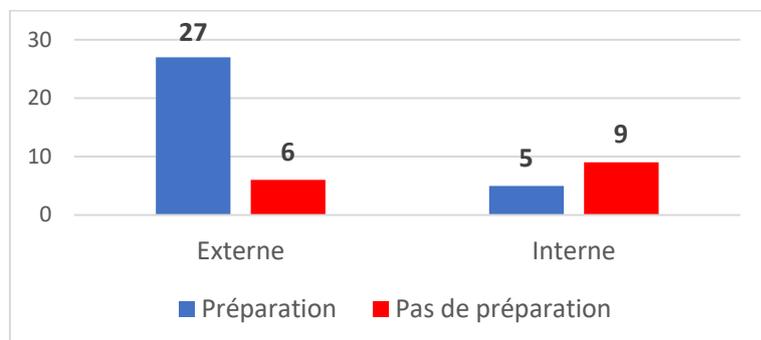
Interne



Préparation suivie

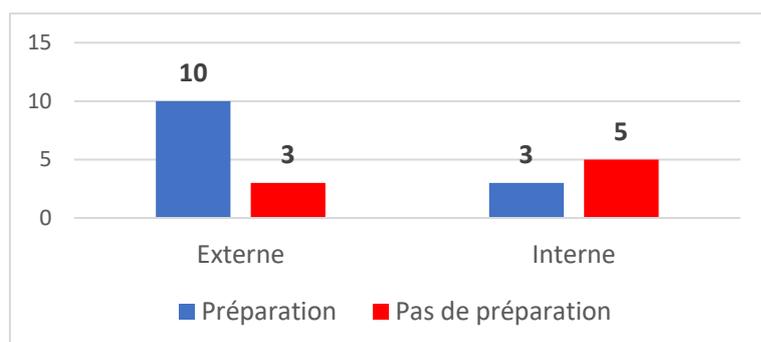
Candidats admissibles

68,1% des candidats admissibles au concours de 2023 ont suivi une préparation. Pour la voie interne, 3 candidats ont suivi la préparation auprès du CNFPT.



Lauréats

61,9% des lauréats au concours de 2023 ont suivi une préparation. 2 lauréats internes ont suivi la préparation du CNFPT.



Structures d'origine – grades ou fonctions (concours interne)

Candidats admissibles

11 candidats sont agents de la fonction publique territoriale, 2 sont agents de la fonction publique d'Etat et 1 est agent de la ville de Paris.

La majorité sont bibliothécaires (6 candidats). Les 8 admissibles restant ont des profils variés :

- 2 adjoints du patrimoine ;
- 1 assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques ;
- 1 attaché de conservation du patrimoine ;
- 2 attachés principaux ;
- 2 professeurs.

Lauréats

5 lauréates du concours interne sont fonctionnaires territoriales, 2 sont fonctionnaires d'Etat et 1 est fonctionnaire de la ville de Paris.

Parmi les 8 lauréates, 5 sont bibliothécaires, 2 sont professeurs et 1 est adjoint du patrimoine.

IV. NOTES AUX EPREUVES

Notes obtenues par épreuves d'admissibilité

| | COMPOSITION DE CULTURE GENERALE (coef. 3) | | | |
|----------------------|--------------------------------------------------|-----------------|-------------------------|-----------------|
| | CONCOURS EXTERNE | | CONCOURS INTERNE | |
| | Admissibles | Lauréats | Admissibles | Lauréats |
| Moyenne | 12,45 | 12,46 | 11,86 | 12,25 |
| Note maximum | 18 | 16 | 16 | 16 |
| Note minimum | 8,50 | 9 | 8 | 8 |
| Note supérieure à 10 | 29 | 11 | 12 | 7 |

9 candidats au concours externe et 0 candidat au concours interne ont obtenu une note éliminatoire (inférieure à 5) à l'épreuve de composition de culture générale.

| | NOTE DE SYNTHESE (coef. 3) | | | |
|----------------------|-----------------------------------|-----------------|-------------------------|-----------------|
| | CONCOURS EXTERNE | | CONCOURS INTERNE | |
| | Admissibles | Lauréats | Admissibles | Lauréats |
| Moyenne | 11,61 | 12,35 | 11,11 | 10,81 |
| Note maximum | 14,50 | 14,50 | 16,50 | 16,50 |
| Note minimum | 9 | 9,50 | 7,50 | 7,50 |
| Note supérieure à 10 | 28 | 12 | 8 | 4 |

2 candidats au concours externe et 0 candidat au concours interne ont obtenu une note éliminatoire (inférieure à 5) à la note de synthèse.

Seuils d'admissibilité 2023

61,50 points soit une moyenne de **10,25 / 20** pour le **concours externe**
Soit 33 candidats admissibles

61,50 points soit une moyenne de **10,25 / 20** pour le **concours interne**
Soit 14 candidats admissibles

Epreuves d'admission

Répartition des candidats admissibles selon leurs choix de langues

Choix possibles pour les épreuves de langues :

Traduction écrite : grec ancien ou latin

Traduction orale : allemand, anglais, espagnol, italien, portugais ou russe

- **CONCOURS EXTERNE**

1^{ère} épreuve d'admission :

Epreuve de langues – 1^{ère} partie (traduction écrite ou orale)

3 candidats ont choisi une traduction écrite en grec ancien (1) et en latin (2) et 16 candidats ont choisi une traduction orale en allemand : 1 candidat, anglais : 12 candidats, espagnol : 2 candidats et italien : 1 candidat.

1 candidat ne s'est pas présenté à l'épreuve de langues – 1^{ère} partie

Epreuve de langues – 2^{ème} partie (traduction orale)

Le choix des candidats du concours externe s'est porté sur l'allemand (5 candidats), l'anglais (7 candidats), l'espagnol (7 candidats) et l'italien (1 candidat).

13 candidats admissibles au concours externe n'ont pas participé aux épreuves orales d'admission.

- **CONCOURS INTERNE**

1^{ère} épreuve d'admission :

Epreuve de langue vivante

Si les candidats du concours interne ont majoritairement choisi l'anglais (9 candidats), 4 candidats ont choisi l'allemand.

1 candidat admissible au concours interne n'a pas participé aux épreuves orales d'admission.

Répartition des lauréats selon leurs choix de langues

- **CONCOURS EXTERNE**

1^{ère} partie de l'épreuve de langue

Les lauréats ont majoritairement choisi l'anglais (9 candidats). Les 4 autres lauréats ont choisi le grec ancien (1 candidat) et le latin en traduction écrite (1 candidat) et, pour la traduction orale, leur choix s'est porté sur l'allemand (1 candidat) et l'espagnol (1 candidat).

2^{ème} partie de l'épreuve de langue

Les lauréats ont choisi l'allemand (4 candidats), l'anglais (4 candidats), l'espagnol (4 candidats) et l'italien (1 candidat).

- **CONCOURS INTERNE**

Epreuve de langue vivante

6 lauréates ont choisi l'anglais et 2 lauréates ont choisi l'allemand.

Notes par épreuves

| | 1 ^{ère} EPREUVE D'ADMISSION | | | |
|---------|-------------------------------------------------------------------------------------------|----------|-------------------------------------------------------------|----------|
| | CONCOURS EXTERNE : LANGUES - 1 ^{ère} et 2 ^{ème} parties (coef. 3) | | CONCOURS INTERNE : LANGUE VIVANTE ETRANGERE (coef. 3) | |
| | Admissibles | Lauréats | Admissibles | Lauréats |
| Moyenne | 13,41 | 14,54 | 14,58 | 15,50 |

| | 2 ^{ème} EPREUVE D'ADMISSION | | | |
|-------------|----------------------------------------------------------------|-------------|------------------|-------|
| | CONVERSATION SUR UNE QUESTION DE CULTURE GENERALE (coef. 5) | | | |
| | CONCOURS EXTERNE | | CONCOURS INTERNE | |
| Admissibles | Lauréats | Admissibles | Lauréats | |
| Moyenne | 13,90 | 15,85 | 12,23 | 13,63 |

| | 3 ^{ème} EPREUVE D'ADMISSION | | | |
|-------------|----------------------------------------------------------|-------------|------------------|-------|
| | ENTRETIEN SUR LA MOTIVATION PROFESSIONNELLE (coef. 4) | | | |
| | CONCOURS EXTERNE | | CONCOURS INTERNE | |
| Admissibles | Lauréats | Admissibles | Lauréats | |
| Moyenne | 13,10 | 14,77 | 12,31 | 13,50 |

Notes moyennes par type de langues

• CONCOURS EXTERNE

| | 1 ^{ERE} PARTIE DE L'EPREUVE NOTEE SUR 12 | | 2 ^{EME} PARTIE DE L'EPREUVE NOTEE SUR 8 | |
|-------------|------------------------------------------------------|----------|-----------------------------------------------------|----------|
| | Admissibles | Lauréats | Admissibles | Lauréats |
| Allemand | 12 | 12 | 3,60 | 3,38 |
| Anglais | 8,15 | 8,36 | 4,89 | 5,81 |
| Espagnol | 11 | 12 | 6,36 | 7,25 |
| Grec ancien | 9,25 | 9,25 | | |
| Italien | 11,75 | | 4,25 | 4,25 |
| Latin | 7,25 | 10,50 | | |

• CONCOURS INTERNE

| | EPREUVE DE LANGUE VIVANTE ETRANGERE | |
|----------|-------------------------------------|----------|
| | Admissibles | Lauréats |
| Allemand | 16 | 17 |
| Anglais | 13,94 | 15 |

Seuils d'admission 2023

218,25 points soit une moyenne de **12,13 / 20** pour le **concours externe**
Soit 13 candidats admis

215 points soit une moyenne de **11,94 / 20** pour le **concours interne**
Soit 8 candidats admis

Les opérations des concours et des examens professionnels du CNFPT sont certifiées ISO 9001. Cette démarche qualité vise à s'engager dans une amélioration continue de nos process au travers notamment d'une écoute attentive de nos usagers et partenaires.



Elaboration et organisation des concours et examens professionnels pour le recrutement des cadres de direction de la fonction publique territoriale

CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
80, RUE DE REUILLY - CS 41232 - 75578 PARIS CEDEX 12
TÉL. : 01 55 27 44 00 - FAX : 01 55 27 44 01
WWW.CNFPT.FR

Certification ISO 9001/2015
Élaboration et organisation
des concours et examens pour le recrutement
des cadres A+ de la fonction publique territoriale

